



# Informations

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

## Agir, Revendiquer, est un droit



**Manifestation  
à Foix  
26 septembre 1998**

## Sommaire

n° 118 - Septembre 1998

Bourse du Travail  
19, Place Saint Sernin  
BP 7094  
31070 Toulouse Cedex 7

Prix : 1 franc

n° d'inscription à la CP 579 D 73  
Imprimerie du Comité Régional

Directrice de publication :

**Martine BERNARD**

☎ 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 06 67  
Email CGT.CRMidi-Pyrenees@wanadoo.fr

■ Vos luttes dans la région	p. 2
■ Edito	<i>Construire un syndicalisme de conquêtes sociales</i> p. 3
■ Santé	<i>Etats généraux de santé</i> p. 4
■ Dossier	<i>Industrie de la défense en Midi-Pyrénées</i> p. 5
	<i>GIAT Tarbes</i> p. 6
	<i>Haute-Garonne</i> p. 7
	<i>Granat</i> p. 8
■ Formation professionnelle	<i>Convergences...</i> p. 9
■ CESA	<i>Du nouveau !</i> p. 10
■ Brèves	p. 11

# Vos luttes dans la région

400 personnes pour défendre les grévistes

## La mobilisation de la CGT

400 personnes ont répondu, hier en début d'après-midi, à l'appel de l'union départementale CGT. Elles ont accompagné les agents grévistes devant le tribunal.

C'est donc 400 personnes, peut-être plus, peut-être moins selon que les chiffres soient donnés d'un côté ou de l'autre qui se sont retrouvées hier pour accompagner devant la justice les six salariés d'EDF et de l'Équipement.

Une manifestation organisée à l'initiative de la CGT, mais une manifestation qui se voulait symbolique et forte à la fois. Il est vrai que ce genre de convocation d'agents grévistes devant un tribunal est relativement rare, notamment en Ariège, pour souligner une telle situation.

On se souvient de ces grèves dures du mois de mai et de juin, qui paralysaient le centre EDF de Saint-Giron, notamment, et qui devaient se traduire par des

démissions fermes de la direction à l'égard de certains de ces grévistes. La direction, en particulier à EDF leur reprochait d'avoir mis sur calas plusieurs véhicules et engins, bloqué les accès du centre, et proféré menaces et injures à l'égard de cadres administratifs.

À plusieurs reprises, dans ces colères, le syndicat CGT a dénoncé et réfuté ces accusations, en soulignant qu'il s'agissait d'une atteinte aux droits de grévistes qui ne faisaient que défendre un service public menacé.

Mais, les directions ont poursuivi leur action, après les convocations de ces salariés devant les directions régionales respectives. Cette présentation devant la justice constituait donc un nouveau volet dans ce conflit.



La Dépêche - 2 sept. 98

## Ariège

Les services publics mais pas seulement sont soumis à une logique de rentabilité qui sacrifie les hommes et les femmes, leurs besoins, le développement de notre région.

Nombreux sont les salariés qui agissent, s'opposent à cette exigence ultra-libérale.

**Ils luttent, ils gagnent des emplois,**

**le développement du service public.**

En Ariège, Sébastien CRUZ, et Claude SEQUELA sont de ceux-là, militants CGT à EDF/GDF ils ont mené une longue lutte avec les agents, ils ont obtenu qu'aucun emploi ne soit sacrifié sur le district.

Il en est de même pour quatre militants de l'équipement qui ont agi pour les mêmes raisons.

Le tribunal d'instance de Foix vient de les condamner ! C'est inadmissible, injuste ! La voie est ouverte pour

la direction d'EDF, de l'équipement pour sanctionner plus lourdement encore en interne...

Plus grave, ce sont les attendus du jugement qui assimile l'action syndicale à un délit, le militantisme à la délinquance.

➤➤ *Il est urgent de se dresser contre ces dérives dangereuses, c'est le sens de l'appel de la CGT.*

En effet, pas plus hier qu'aujourd'hui, la CGT ne laissera porter atteinte aux libertés syndicales durement gagnées, aux hommes et aux femmes qui, par leur dévouement, font l'honneur du syndicalisme.

**Nous exigeons du gouvernement l'arrêt et la levée de toutes les sanctions, des poursuites judiciaires.**

C'est ce qu'ont exprimé les 1500 manifestants à Foix le 26 septembre 1998. Dans cette voie de l'élargissement de l'action, avec ténacité faisons monter partout l'exigence du rétablissement dans leurs droits de tous les sanctionnés. ■

## Télécom Aveyron

Jean-Luc Teulier et Gilles Cazals du syndicat Télécom de l'Aveyron, se sont eux aussi élevés avec leurs collègues face à l'arbitraire de la direction.

En effet, dans le cadre de sa gestion privatisée des services, elle entendait remettre en cause des éléments du salaire, entraînant une perte mensuelle de 1400 francs.

Le conseil de discipline vient de proposer à la direction de prendre des sanctions lourdes : deux mois effectifs, et cinq mois avec sursis d'exclusion de service pour Jean-Luc Teulier, cinq jours effectifs, dix avec sursis pour Gilles Cazals. **C'est inacceptable !**

On voudrait juguler la volonté de lutter des salariés, qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

**Redoublons d'effort pour exiger la levée des sanctions, arrêter le processus de répression, imposer partout le respect du droit de la dignité, de la liberté d'action syndicale conditions décisives du devenir de l'action revendicative. ■**

## Gers

Des jeunes femmes salariées d'une parfumerie s'organisent à la CGT, luttent pour leur emploi contre l'arbitraire patronal. C'est intolérable pour la direction qui engage une procédure de licenciement des deux candidates CGT aux DP.

**Manifestation à Auch le 29 septembre 1998. ■**

# ■ Construire un syndicalisme de conquêtes sociales



Par Robert BLANCO  
Secrétaire Général UD 31

**L**a santé des entreprises est florissante, car elles ont accaparé l'essentiel des richesses produites avec une productivité qui augmente, des salaires qui stagnent et une précarité grandissante de l'emploi, au détriment de l'emploi stable.

Le constat national se vérifie en Midi-Pyrénées.

A l'inverse de la pression patronale à laquelle le gouvernement s'avère très sensible dans de multiples domaines, à l'exemple des privatisations d'Aérospatiale, de Thomson, d'Ariane-Espace, car il n'a pas fait le choix de s'attaquer à la logique financière, l'heure est à poser avec force des exigences de progrès social dans tous les domaines.

Dans le domaine de l'emploi, où les créations se produisent pour l'essentiel avec des embauches précaires, où les suppressions d'emplois se poursuivent, comme dans le secteur de l'armement, l'heure est à exiger l'arrêt des suppressions d'emplois et des embauches en emplois stables et bien rémunérés. En matière de salaires, de retraites, d'allocations chômage, l'heure est à poser avec force l'exigence de leur relèvement, ce qui est indispensable pour avoir les moyens de vivre et assurerait le caractère durable de la croissance.

C'est bien cela qui est au cœur de la démarche CGT pour une réduction du temps de travail créatrice d'emplois, avec des salaires relevés, ce qui implique de construire avec les salariés des revendications de réduction du temps de travail, de formation, de conditions et d'organisation du travail, de reconnaissance des qualifications.

Confirmation d'un regard nouveau envers le syndicalisme CGT au service de la revendication, ce sont

plusieurs dizaines de nouveaux syndicats CGT constitués en Midi-Pyrénées autour des sollicitations induites par le mandatement pour négocier la réduction du temps de travail.

C'est le bon chemin, car toute avancée sociale, toute mise en échec des mauvais coups et ils sont nombreux, passe par un rapport de force social à construire avec les salariés à partir de leurs préoccupations et revendications sur chaque lieu de travail. C'est sur cette base et avec des formes d'action décidées démocratiquement, avec le rôle actif de la CGT, que se bâtiront les nécessaires convergences de lutte. C'est ainsi que continueront à grandir les progrès de l'unité d'action.

Cette insistance à investir le lieu de travail pour formuler des propositions revendicatives, vise à y appréhender tous les enjeux économiques, sociaux, qui ne se réduisent pas aux revendications posées à l'entreprise. Toutefois, ces dernières sont le point de passage obligé. N'est-ce pas ainsi qu'à partir de la santé au travail, des conditions de travail, nous devons investir tout ce qui a trait à la protection sociale, à la santé, à la retraite ?

C'est bien au cœur de cette mise en mouvement revendicative, démocratique, unitaire, conquérante, que nous ferons grandir la nécessaire réplique de masse aux actes de répression syndicale qui se multiplient dans tous les départements de la région, que ce soit dans des entreprises privées ou publiques.

Toutes ces questions et bien d'autres, sont au cœur du débat préparatoire au 46<sup>e</sup> congrès de la CGT et des congrès UD qui vont se tenir en cette fin d'année en Midi-Pyrénées. ■

24 septembre 1998

## Des états généraux de la santé

**A**u moment où s'engage le débat sur la loi des finances de la protection sociale pour 1999, que le gouvernement a fait connaître ses propositions, le patronat réclame haut et fort de nouvelles exonérations des cotisations.

A quelques semaines de la tenue des états généraux de santé, cette actualité éclaire d'une manière crue, l'enjeu de telles assises dont l'ambition est d'échanger avec les usagers, les personnels, les professionnels de santé, sur les besoins de santé dans notre pays.

Pour s'en tenir aux questions centrales, et ce ne sont pas les seules, celle du financement est au cœur des choix à prendre pour dégager les moyens d'une politique de santé prenant en

compte les besoins de la population.

Ceux qui ne sont pas satisfaits, ceux qui émergent de l'évolution de la société que permettent les progrès scientifiques, techniques.

Ces états généraux sont le résultat de la lutte des salarié-es qui en réclament l'organisation depuis longtemps, luttés qui se poursuivent dans les secteurs de la santé.

**Les salarié-es, les usagers, ont intérêt à investir ces états généraux, ils doivent être le moyen d'exprimer la réalité qu'est l'accès aux soins aujourd'hui dans une société où la misère, l'exclusion grandissent.**

Ils doivent permettre d'exprimer la souffrance au travail, source de bien des maux, des pathologies pour les salarié-es dont l'entreprise n'assume

pas la responsabilité, la réparation. Faisons-en un moment fort d'expression des besoins.

C'est ce à quoi le Comité Régional CGT Midi-Pyrénées vous invite d'autant plus que les états généraux prendront la forme d'une initiative régionale importante.

Il met à votre disposition un journal 4 pages tiré à 100000 exemplaires, disponible dans vos UD, vos UL, il peut être un point d'appui important pour débattre avec les salariés, leur permettre de s'exprimer.

Partout, saisissons-nous de cet outil, qu'il devienne une grande consultation en Midi-Pyrénées. ■

**Martine BERNARD**

### A propos du projet de loi de financement de la sécurité sociale en 1999, la CGT a notamment indiqué :

(EXTRAITS) *L'équilibre financier harmonisé est obtenu en tablant sur une hypothèse de croissance forte et par une pression accrue sur les dépenses, notamment celles de santé.*

*Vouloir à tout prix contenir les dépenses de Sécurité sociale dans une enveloppe prédéterminée, en dehors de la réponse aux besoins sociaux, relève d'une démarche contestable socialement et économiquement.*

*Ainsi tout appelle au contraire au développement des dépenses sociales.*

*Or, le projet de gouvernement s'en tient essentiellement, à poursuivre une maîtrise compréhensible des dépenses de santé, de diminution des équipements hospitaliers et médico-sociaux.*

*Pour trouver de nouvelles ressources, une réforme des cotisations des entreprises est nécessaire.*

*Les politiques d'exonérations et d'allègements de cotisations pour les employeurs ont privé la Sécurité sociale de ressources indispensables et ont incité le patronat à une politique de bas salaires et d'emplois précaires.*

*Il faut sortir de cette spirale négative.*

*Concernant la mise en place d'un fonds de réserves pour les retraites, la CGT s'interroge sur la précipitation d'une telle décision prise sans concertation.*

*Au total, cette loi reste enervée dans un carcan comptable.*



## ■ L'Industrie française de la Défense à la croisée des chemins

**P**ar son haut niveau technologique, de savoir-faire, d'emplois qualifiés cette industrie représente un atout déterminant dans la vie de la nation et particulièrement notre région Midi-Pyrénées.

Trois départements y sont sensibles : les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne et le Lot.

En l'espace de deux ans à juin 1998, les effectifs des entreprises relevant du secteur étatique ont connu une perte de 1500 emplois et principalement au sein de GIAT Industries.

Dans la même période, (juin 1996) Marc Censi, avec l'aval d'une large majorité du Conseil Régional signait une convention cadre État/Région qualifiée *d'accompagnement du redéploiement industriel et des restructurations de la Défense en Midi-Pyrénées*. Cela avait le mérite de la clarté. Sous l'égide du Président de la République, le plan Millon était mis en œuvre.

Or, loin d'abandonner les objectifs actuels de la loi de programmation militaire 1997/2002 voté par le parlement de septembre 1996, le nouveau gouvernement Jospin et son ministre Richard ont décidé avec l'appui du Chef de l'Etat de porter un coup sérieux à notre souveraineté nationale, notre indépendance nationale.

L'annonce de 3550 suppressions d'emplois dont 641 à Tarbes et 800 à Toulouse d'ici 2002, la fermeture de cinq sites n'est pas une surprise pour la CGT d'autant que les chantres pa-

tentés du libéralisme ne cessent d'aduler des dogmes ressassés afin d'engager le secteur étatique de l'armement dans le système concurrentiel, régi exclusivement par le profit.

En quoi la convention Etat/Région a-t-elle pu permettre de consolider le tissu industriel ? Cela sous-tend une autre question : en quoi la gestion privée de GIAT-Industries a-t-elle rendu cette société plus performante au plan industriel, économique et surtout social ?

Les conditions exigées par la commission de Bruxelles pour nouer des alliances industrielles, dans le cadre de l'Europe de l'armement prévues par les traités de Maastricht et d'Amsterdam doivent être résolument combattues.

En fait, c'est tout le processus d'intégration des industries européennes de l'aéronautique et de la défense qui doit être stoppé.

Or, les déclarations des ministres Pieret et Richard comme de leurs homologues européens ne vont pas, pour le moins, en ce sens : *il faut finir l'adaptation*.

A contrario de ce discours de soumission aux intérêts des marchés financiers, nous considérons qu'il est grand temps de rendre aux arsenaux et établissements d'Etat leurs mis-

sions et de rendre à la nation GIAT-Industries.

Actuellement moins de 5 % de la production d'armement revient aux GIAT et arsenaux, pour 20 % il y a trente ans !

A une défense européenne commune pour une France intégrée et soumise à une stratégie et un concept militaire uniques nous faisons le choix d'une défense nationale pour une France souveraine et ouverte sur le monde.

**C'est-à-dire une défense nationale pour le désarmement par la diversification et pour le développement.**

SUITE PAGE 6

**Nous considérons qu'en voulant se décharger de ses missions et vocation de fabrications et entretiens militaires. l'Etat entend ainsi libéraliser le marché des armes en faisant de celles-ci des marchandises comme les autres. La paix et le désarmement sont des objectifs trop sérieux pour être confiés à des intérêts privés des financiers.**

## ■ Vous avez dit reconversion ?

### Convention cadre État/région signée en Juin 1996, d'accompagnement du redéploiement Industriel et des restructuration de la défense en Midi-Pyrénées.

L'Etat et le Conseil Régional conviennent, en accompagnement de la réorganisation de la défense nationale d'atténuer les effets locaux économiques et sociaux des restructurations.

Ainsi débute l'objet de la convention qui par ailleurs se fixe une démarche commune pour laquelle sont fortement invités à y participer les collectivités territoriales pour faciliter le redéploiement industriel.

Tout en reconnaissant que près de 90000 ressortissants sont directement concernés, 250 entreprises aérospatiales et d'armement confondues regroupant plus de 30000 emplois directs, soit 14 % des effectifs industriels régionaux qui détiennent un savoir-faire et génèrent des valeurs ajoutées qui sont aux sources de la richesse midi-

pyrénéenne, la convention met l'accent sur le fait que les industries aérospatiales seront confrontées aux conséquences de la réorganisation de la défense.

Enfin, la convention stipule des lignes d'action pour atténuer les conséquences de la réorganisation qui passe selon elle, pour formation-reclassement des personnels. Or, des mesures d'âges au départ à 52 ans sont en cours, sans embauches correspondantes appui aux PME/PMI (entendez par là : moyens financiers et transferts technologiques), un réaménagement des aires sensibles, libérées... (les déserts industriels, on connaît !).

Enfin, pour mener à bien ces actions, l'Etat se donne les moyens au travers de FRED (fonds pour la restructuration) essentiellement pour Tarbes et Toulouse, et SOFRED (société de conversion).

De son côté, le Conseil Régional s'engage à faciliter le dispositif par tous les moyens dont il dispose.

Après 10 ans d'aides publiques aux PME/PMI (une sur deux en Hautes-Pyrénées) le bilan est accablant ! 811 emplois ont été créés pour près de 5000 suppressions d'emplois industriels sur les Hautes-Pyrénées.

**C'est dire combien ces choix gouvernementaux, ceux du président de la république, accompagnés par le conseil régional Midi-Pyrénées appellent à la mobilisation générale et à la riposte des salariés, en convergence pour mettre un frein et imposer d'autres choix à cette stratégie d'activités industrielles à hauts savoir-faire. ■**

**Assises Départementales de la Défense nationale Tarbes - 29 octobre 1998**

SUITE DE LA PAGE 5

Nous ne revendiquons pas de fabriquer plus d'armes pour défendre l'emploi. Bien au contraire, il s'agit de promouvoir une relance de l'activité industrielle nationale par le développement d'activités civiles complémentaires aux missions prioritaires de secteur d'Etat et utiles aux populations et à la souveraineté nationale.

C'est en ce sens que la région pourrait jouer un rôle pour une telle politique de relance industrielle. Bien évidemment, cela n'est concevable qu'en renonçant à tous les plans Millon et Richard et consorts de suppressions

d'emplois, de restructurations dans le cadre d'une "rationalisation" européenne que le gouvernement actuel poursuit.

En fait, il s'agit de faire preuve d'innovation pour rompre avec les choix passés et présents :

1. Reconquête offensive des missions du secteur d'Etat ;
2. participation de celui-ci à la promotion d'une politique de relance industrielle par le développement d'activités civiles complémentaires ;
3. rétablir les droits qui ont été mis en cause, conforter les existants, en instaurer de nouveaux.

➤➤ *Telles sont les trois ambitions nouvelles qui doivent, selon nous, être le projet novateur pour une Défense Nationale au service d'une France souveraine.*

En ce sens, les assises départementales organisées en Haute-Garonne comme dans les Hautes-Pyrénées seront des moments forts du débat démocratique, pour la construction de luttes convergentes et solidaires. ■

**Jean-Luc AMBROSINI  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL UD 65**

# ■ Giat Industries Tarbes : arguments et propositions

Pour défendre le Plan de liquidation, la direction et le ministre de la défense avancent trois arguments.

- ◆ Baisse des commandes de l'Etat-Major
- ◆ Marché international de l'armement "fortement déprimé"
- ◆ Nécessité de concentrer la fabrication d'armement au niveau européen et d'aller vers des alliances pour être "compétitifs"

A nos yeux ces arguments sont irrecevables. La baisse des commandes de l'Etat et la baisse du commerce des armes dans le monde ne peuvent justifier un tel assassinat industriel et social.

Pour l'essentiel, ce plan se veut être une nouvelle étape pour préparer le Giat (et ce qu'il en restera) économiquement, industriellement et socialement à intégrer des alliances européennes dans le secteur de l'armement.

En fait, c'est toute la spécificité française d'une industrie nationale d'armement, directement au service de la nation et de sa défense qui est remise en cause.

*Nous sommes confrontés à des choix politiques et un type de construction européenne qui veulent faire de l'industrie de l'armement une machine à faire de l'argent en concentrant celle-ci au niveau européen quitte à sacrifier des sites, des groupes, mais aussi dessaisissent les peuples européens, la France en particulier de leur capacité à disposer d'une défense nationale indépendante.* ■

## La CGT propose

*Pour bousculer et inverser ces logiques, préserver et développer l'emploi, nous faisons des propositions.*

- ◆ L'arrêt du plan social et l'ouverture d'un débat national sur l'évolution de la défense nationale, sur l'avenir de l'industrie d'armement, notamment le GIAT, les arsenaux. (Nous notons que ce débat n'a pas encore eu lieu. C'est profondément regrettable).
- ◆ L'affirmation du rôle et la reconquête des missions du GIAT qui est de produire les matériels nécessaires à nos armées (il faut savoir que nombre de fabrications échappent aux arsenaux par souci de rentabilité financière).
- ◆ La rénovation des tourelles AUF1 et AUF2. (Le ministre de la défense s'est dit favorable à cette position).
- ◆ Le lancement du véhicule blindé léger Vextra, M. Richard à lui-même reconnu que le projet européen ARGE (France-Allemagne-VBCI) aura des dif-

Nous le disons clairement, la diversification ne peut être détournée. Ca ne peut pas être "l'essaimage", la création de PME-PMI sans avenir, à grands coups de milliards de fonds publics.

**Pour nous la diversification, c'est d'abord le développement de fabrication nouvelles et de l'emploi au GIAT.**

Nous avons des atouts technologiques, humains remarquables. Et en plus, une certaine expérience.

Par exemple, il s'avère qu'avec le "boom"

difficultés à voir le jour pour plusieurs raisons :

1. Les besoins des Etats-majors des pays concernés sont totalement différents.

2. Les intérêts des uns et des autres sont profondément contradictoires tant du point de vue de la maîtrise d'œuvre que de la répartition des coûts.

C'est pourquoi nous demandons que le prototype Vextra, 100 % GIAT soit lancé. Il correspond parfaitement aux besoins exprimés par nos armées. C'est un produit remarquable du point de vue "performances". Enfin, il est moins coûteux que la VBCI européenne.

◆ En complémentarité avec ces choix qui redonneraient au GIAT sa vocation de fabricant d'armements terrestres pour la défense nationale, nous pensons que GIAT doit s'engager vers une diversification civile de grande envergure. ■

dans l'aéronautique, des coopérations nouvelles entre le Giat, l'Aérospatiale, la SOCATA sont possibles et nécessaires.

Nous pensons qu'il s'agit de mettre en œuvre une réelle volonté politique en ce sens. La région Midi-Pyrénées a un rôle à jouer très important.

Nous proposons de travailler à une nouvelle utilisation des fonds publics.

En effet, les documents que nous a remis le préfet des Hautes-Pyrénées lors de la tenue du Comité de site d'avril 1998, sont affligeants. Depuis des années des millions de francs destinés à l'emploi sont dilapidés, sans aucun contrôle, et pour quasiment pas d'efficacité sur l'emploi.

Nous demandons pour plus de transparence, de vérité, d'efficacité qu'une commission composée d'élus, syndicalistes... soit mise en place. La région Midi-Pyrénées doit à notre sens s'investir dans cette démarche. ■

## Haute-Garonne

**N**otre département est frappé de plein fouet par les restructurations des industries et activités de la Défense.

Les dispositions annoncées par le Ministre de la Défense en début d'été ont de lourdes répercussions en Haute-Garonne.

Elles se traduiraient par la suppression d'au moins 800 emplois directs (GIAT, CEAT, Hôpital Larrey, ETCA, etc...), s'y ajoutent les emplois induits.

Au delà, se pose le maintien de l'activité de certains établissements car de réductions en réductions, un seuil critique sera atteint.

Dans la Métallurgie, le groupe Thomson emploie 781 salariés sur Toulouse et faute de l'obtention d'un projet industriel dans le domaine civil, d'une réduction du temps de travail créatrice d'emplois, de lourdes menaces pèsent sur ce site.

**Des mobilisations, le plus souvent unitaire, se développent et le 7 octobre à Toulouse, se tiendront les assises départementales pour l'emploi, la défense nationale, la paix, la souveraineté nationale. ■**

UD 31

## Gramat

**L**e Centre d'études de GRAMAT dans le Lot fait partie de la direction des centres d'essais du Ministère de la Défense.

Situé à une dizaine de kilomètres de Rocamadour, il emploie 294 personnels civils, 50 personnels militaires et une centaine de personnels en sous-traitance.

Il est le seul établissement de cet importance sur le gramatois et maintient donc l'essentiel de l'activité économique du canton.

Les choix de gestion de la Direction et les restructurations sur l'établissement ont pour effet le transfert d'activité vers d'autres établissements voire même l'abandon de certaines. Leurs conséquences permettent aux technocrates de justifier dans un premier temps un sureffectif de vingt personnels.

Depuis plusieurs mois, les craintes des personnels sont d'autant plus

légitimes que l'activité ne cesse de diminuer, ce qui laisse à penser que davantage de suppressions d'emplois par l'incitation aux mutations, aux démissions volontaires sont à prévoir dans le personnel technique et ouvrier.

On assiste par contre à une augmentation d'effectif dans les postes administratifs afin de pouvoir accompagner les différentes mesures de restructuration.

**Depuis déjà plusieurs mois, les sites d'essais ferment les uns après les autres, des services entiers sont menacés dû au manque de personnel.**

Au vu de l'orientation du budget, la perspective de privatisation de certaines activités qui jusque-là restaient sensibles au sein du ministère de la défense semble de plus en plus s'affirmer.

D'autre part, les personnels subissent des attaques dans tous les domaines sur les primes, congés exceptionnels, la formation le statut d'ouvrier d'état et des fonctionnaires...

*Force est de constater, que la volonté du gouvernement est de persévérer dans des choix qui mettent en cause l'indépendance nationale et de poursuivre les programmes du surarmement nucléaire.*

Les conséquences économiques et sociales que la réforme va entraîner dans la localité appellent à la mobilisation du personnel et à l'organisation d'un large débat sur :

- 1 Le devenir de l'établissement,
- 2 Celui des personnels,
- 3 Ses missions futures,
- 4 Sa reconversion.

UD 46

## Des convergences d'action... pour d'autres choix

Cela fait bientôt cinq ans que les militants CGT de l'AFPA luttent contre la disparition programmée des métiers "de base" de l'aéronautique dont celle d'ajusteur mécanicien qui peut ensuite déboucher sur la formation "ajusteur monteur cellules avions".

En 1996, les statistiques de placement des stagiaires :

- mécaniciens monteurs,
- tourneurs,
- ajusteurs mécaniciens,
- fraiseurs,

recueillies par les militants et avancées en CE prouvaient la validité de la formation.

Précisons qu'entre 1980 et 1989, la quasi totalité de ces formations (en CAP 3 ans) a été supprimée dans la Formation Professionnelle Initiale Publique, privant ainsi de nombreux jeunes d'une formation qualifiante de niveau 5 (les créations de BEP ne remplissant pas le même rôle).

Dans les dernières étapes des luttes menées, la mise en commun des revendications des formateurs et formés de l'AFPA d'une part, et des organisations CGT de la métallurgie d'autre part, a permis d'intervenir au Comité Régional de l'ANPE, d'interpeller la Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, et d'obtenir un début de reconnaissance des besoins.

*Au vu de vos arguments (ceux de la CGT) et de ceux de M. le Directeur Régional de l'AFPA, j'ai saisi le Ministère de l'Emploi et*

*de la Solidarité...pour qu'une réponse soit apportée à ce niveau...*

**Le Directeur régional de la DRTEFP.**

*Comment maintenir la suppression du titre :*

quand les prévisions mondiales de production d'ici 2007 sont de :

- ◆ 2700 avions régionaux
- ◆ 5300 avions commerciaux,
- ◆ 3700 avions d'affaires
- ◆ 6300 avions de combat et autres militaires,
- ◆ 8300 hélicoptères,
- ◆ 1100 satellites,
- ◆ 40 000 moteurs,
- ◆ 500 lanceurs.

quand Midi - Pyrénées représente 17 % (51 000) des emplois directs et indirects de la filière en France,

quand 35 % de ces emplois sont des emplois de techniciens et 25 % des emplois d'ouvriers ?

Et encore ne s'agissait-il à l'époque que de chiffres répondant à la croissance de l'activité, sans intégrer les retombées nécessaires de la loi d'incitation aux 35 heures.

S'il fallait encore lever les dernières interrogations une récente enquête du rectorat viendrait y répondre: le 28 juillet, La Dépêche titrait: "Les entreprises en manque d'ouvriers" "Les entreprises ne trouvent pas assez de professionnels dans les métiers de base de la mécanique et de la métallurgie, indique le rapport du rectorat sur le besoins industriels régionaux" et le

CEREPQ (centre d'études et de recherche sur les qualifications, après l'INSEE, confirme "Les CAP et BEP restent de bons passeports pour l'emploi".

Pour autant, les batailles sont loin d'être gagnées :

la réponse du Ministère se fait attendre et a fortiori l'homologation du titre n'est donc pas rétablie (il y a urgence pour les salariés formés, pour l'industrie, mais aussi pour l'AFPA afin que le savoir faire professionnel et pédagogique ne disparaisse pas avec la formation -comment le reconstruire ...après!)

les orientations de la région et du rectorat (dans le cadre du budget 1999 du Ministère de l'Education Nationale) n'ont d'autre objectif qu'une recomposition des potentiels humains et matériels existants en pôles de formation restreints qui ont pour conséquences immédiates l'éloignement accru des jeunes de leur domicile et la précarisation des formations et des personnels.

**Il faut donc à nouveau mobiliser toutes nos énergies pour informer, rassembler, proposer des initiatives diversifiées (vers les stagiaires et les privés d'emploi, dans les entreprises, auprès de la région et du rectorat, ...et transformer ces premières avancées en acquis définitifs. ■**

**Jean-François LE BORGNE**  
**Jean-Luc ROS**  
commission emploi/formation  
professionnelle

## Du nouveau !



En effet, le Comité Régional CGT Midi-Pyrénées vient de désigner Maurice Guiche au secrétariat régional avec la tâche principale d'animer le groupe CGT au CESR.

Maurice est chef ouvrier à EDF/GDF à Montauban (Tarn-et-Garonne).

Il a adhéré à la CGT en 1970, il est membre du secré-

tariat de son syndicat Garonne et Tarn, ainsi que du bureau de l'UD 82.

Il a 46 ans, marié, trois enfants, il allie l'expérience du terrain à l'analyse théorique, qualités indispensables dans cette responsabilité. Bienvenue Maurice, dans l'équipe du Comité Régional CGT !

**Il vient de prononcer sa première intervention lors de l'Assemblée plénière du 21 septembre 1998, qui devait réélire le bureau ainsi que le président à mi-mandat.**

### Extraits

#### Assemblée Plénière du CESR du 21 septembre 1998

Tout d'abord, qu'il nous soit permis de nous féliciter du respect des accords conclus lors de son renouvellement en 1995 et notamment dans le deuxième collège.

Mais durant ces trois dernières années, la situation sociale en Midi-Pyrénées a peu évolué, au contraire elle nous amène à constater malgré un fléchissement du chômage, que la précarité et l'exclusion demeurent.

Concernant l'aménagement du territoire, un déséquilibre entre Toulouse et le reste de sa région conforte et accrédite les projections établies par l'INSEE qui projette l'amplification de la désertification des zones rurales.

Une offensive sans précédent des grands groupes privés, oriente les actions du gouvernement vers la privatisation des services publics et de l'aérospatiale.

Quelles conséquences cela aurait sur la situation économique et sociale de notre région si de telles mesures s'appliquent ?

Dans ce contexte, le CESR aura donc à se positionner au regard des grands dossiers abordés au travers des avis qu'il sera amené à donner :

- ◆ sur le contrat de plan état région,
- ◆ les schémas des services collectifs qui en découlent,
- ◆ les nouveaux fonds structurels européens,
- ◆ le schéma régional d'aménagement et de développement du territoire.

En tant que syndicalistes nous pensons que l'expression des exigences sociales dont la satisfaction conditionne le progrès social et le développement économique, doit être mieux portée au sein du CESR.

Or malheureusement, à ce jour dans ces travaux d'ensemble, le CESR est porteur d'une certaine conception du développement économique, d'une certaine logique ou les exigences, et les aspirations sociales sont absentes puisque seules comptent la rentabilité, la compétitivité et la concurrence internationale.

Il est à noter toutefois, qu'une évolution positive du CESR s'est manifestée comme en témoigne son avis sur les orientations budgétaires de 1999, marquant ainsi un changement positif. Notre organisation syndicale se réjouit de cette marque d'indépendance et souhaite pour l'avenir quelle soit encore plus affirmée.

Nous rappelons que cette institution n'a pas la vocation d'une assemblée politique de mise en œuvre de choix.

L'importance et le renforcement du rôle du CESR dans la vie régionale ne se justifie que s'il est au service de l'intérêt général et du développement humain.

Il convient donc de revenir à un fonctionnement plus démocratique de cette institution.

Le groupe CGT durant ces trois dernières années a fait la démonstration de sa capacité de proposition dans la transparence et le respect de la différence, ce qui l'a amené à des votes différents en fonction du seul contenu des avis du CESR.

À mi-parcours, nous sommes amenés à nous exprimer sur la candidature à la présidence du CESR, notre groupe exprimera un vote d'abstention.

Par ce vote, nous voulons affirmer de manière forte notre volonté pour que le CESR de par ses avis, puisse jouer un rôle plus favorable dans l'intérêt des salariés.

Dans ce sens, le groupe CGT continuera à s'investir pleinement dans les travaux du CESR et fera en sorte que les convergences réalisées entre les organisations syndicales se renforcent. ■

## Privés d'emploi

### **Droit à l'accès gratuit aux transports collectifs régionaux pour les privés d'emploi.**

Après deux réunions par le Conseil Régional des acteurs de cette bataille revendicative, des premières propositions ont été faites :

Au cours d'une étape qui va durer six mois en terme d'expérimentation, le dispositif suivant est proposé :

1. Gratuité totale avec attribution spécifique d'une carte régionale délivrée par le réseau social des conseils généraux aux chômeurs, rmistes, CES.
2. Cette carte ouvre droit à cinq transports aller-retour par mois, en sachant que pour tous ceux qui sont concernés par une formation dans le cadre d'un parcours d'insertion, la gratuité pour le déplacement lié à la formation est prévu en plus.
3. Elle serait renouvelable tous les six mois.

L'ensemble des syndicats et associations présents est intervenu, rappelant les termes de la revendication à satisfaire au regard des situations faites aux privés d'emploi et des besoins, dénonçant la limitation à cinq aller et retour et rappelant leurs exigences pour que cette gratuité soit accessible aux chômeurs et leur famille.

A l'issue de l'échange, par la voie de la présidente de la commission transports, le quota du nombre de déplacements pourrait être levé, mais sur l'accès aux ayants droits, aucune ouverture n'est proposée, même dans le cadre de l'expérimentation.

*La CGT estime qu'il y a là des avancées significatives à plusieurs égards :*

1. Le seul critère pris en compte est la privation d'emploi comme nous le revendiquons.
2. Nous avons pris note que le débat est ouvert pour abandonner le quota des allers-retours.
3. Cette gratuité pour se déplacer d'un département à l'autre sur toute la région ne peut que tirer vers le haut les départements encore timides voire récalcitrants.
4. Enfin, cette gratuité s'entend sur le réseau ferré et toutes les lignes routières régionales SNCF ou non.

Bien évidemment, la vigilance continue d'être de mise pour :

1. **Véritablement arracher cet accès à la gratuité sans limitation du nombre de déplacements**
2. **gagner que la gratuité soit étendue aux ayants droits (enfants), les privés d'emploi doivent pouvoir se déplacer avec leur famille.**

## Retraites

### **manifestation inter-régionale à Toulouse. Départ Allées Jean Jaurès à 10h30**



## International

Le Comité Régional recevra une délégation des syndicats du Sichuan (Chine) du 1<sup>er</sup> au 5 novembre dans notre région.

**l'hebdo**  
LE 14 OCTOBRE 1998

**35 heures**



• LES 35 HEURES PAR SEMAINE :

**Du temps**

**pour SOI,  
le progrès pour TOUS**

**Un numéro  
à ne pas manquer**

**Disponible  
dans chaque Union départementale  
chaque Union locale**